

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18770 - 73ÈME ANNÉE

## Baisse du nombre des emplois aidés et des subventions pour l'investissement

### Mauvaises nouvelles pour l'emploi

Alors que le premier budget du nouveau gouvernement n'est encore même pas entré en discussion, deux décisions du pouvoir viennent d'assombrir brutalement l'horizon : la diminution des emplois aidés et la baisse de 300 millions d'euros du soutien de l'État aux investissements des collectivités.



**P**eu après avoir annoncé une baisse des impôts pour les plus riches, le gouvernement a choisi de ponctionner ailleurs de qu'il donne aux plus défavorisés. Il dit vouloir réduire à tout prix le déficit public, et compte sévèrement réduire les dépenses sans que les nantis soient mis davantage à contribution. Ce sont donc les autres couches de la société qui sont ciblées.

Les décisions n'ont même pas attendu le vote du premier budget de ce gouvernement. C'est tout d'abord la diminution de 5 euros des allocations logements. Cette aide au logement des moins riches va ponctionner à La Réunion plusieurs milliards d'euros. Elle rendra la situation des bénéficiaires de cette solidarité plus difficile, car pendant

ce temps les loyers ne diminuent pas.

#### Moins d'investissements, moins d'emplois

Cette semaine, le gouvernement est passé à la seconde phase de l'offensive. Mercredi, c'est l'annonce d'une diminution du quota d'emplois aidés alloués à La Réunion. Le chiffre de 75 % a été avancé. Ce sont les Réunionnais les plus fragiles qui sont ciblés. Avec le taux de chômage intolérable que connaît La Réunion, un contrat aidé est malheureusement pour beaucoup le seul moyen d'avoir un emploi, donc

un salaire et aussi la dignité de travailler. Des personnes qui aurait pu espérer avoir un emploi au cours du second semestre seront donc privées de ce droit.

L'autre nouvelle, c'est la suppression de 300 millions d'euros de subventions de l'État aux collectivités. Cette somme devait servir à co-financer des investissements. Des projets ne pourront donc pas se faire. Or pour un secteur comme le BTP, la commande publique représente plus de 80 % de l'activité. La diminution des investissements va aussi se traduire par des emplois non créés, ou menacés de suppression.

#### À l'opposé des besoins

Le taux de chômage de La Réunion est déjà trois fois supérieur à celui de la France. La situation va donc s'aggraver. Cette orientation est à l'opposé des besoins de notre île. Le problème numéro un est en effet le manque d'emplois. Tout devrait donc être fait pour inverser la courbe du chômage sans avoir besoin de manipuler les statistiques. C'est donc une toute autre politique qui est nécessaire pour redonner l'espoir à une population durement touchée par la crise depuis déjà plusieurs décennies.

Les choix du gouvernement indiquent qu'il ne tient pas compte de cette réalité. Il préfère mener une politique qui ménage les intérêts des plus riches, en faisant payer l'autre partie de la population. Cette ponction va appauvrir La Réunion.

M.M.

## L'inauguration du premier lycée construit depuis 7 ans tourne au fiasco

### Les 400 élèves du nouveau lycée de Saint-Denis ne méritent pas deux semaines d'exclusion

L'inauguration du premier lycée public construit par la Région depuis sept ans à La Réunion tourne au fiasco à cause du retard du chantier. 400 jeunes inscrits dans ce nouvel établissement seront privés de rentrée, et rien ne laisse entendre qu'ils seront accueillis dans un autre lycée le temps que les travaux se terminent. Quelle faute ces jeunes ont-ils commis pour que leur vie de lycéen commence par une exclusion temporaire d'au moins deux semaines ? Gageons que le Rectorat puisse trouver une solution pour que ces jeunes ne paient pas à la place des responsables de ce fiasco.



Quand l'Alliance dirigeait la Région Réunion, les lycées étaient inaugurés au rythme de deux tous les trois ans, sans que les élèves perdent une seule journée de cours.

Il faut remonter à 2010 pour une inauguration d'un nouveau lycée public. C'était celui de Sainte-Anne. Construit par la Région sous la présidence de Paul Vergès et quasiment achevé au terme de sa mandature, il avait été alors ouvert par son successeur à la présidence de la collectivité. La Réunion vivait alors une autre époque, où les lycées étaient construits au rythme de deux tous les trois ans.

Au cours des sept dernières années, le nombre d'élèves n'a pas diminué bien au contraire, mais la majorité au pouvoir à la Région avait d'autres priorités. Il a fallu donc attendre sept ans pour qu'un nouveau lycée s'ouvre. C'est un délai sans précédent depuis que la Région a la compétence de la construction de ce type d'établissement scolaire. Aussi cette inauguration revêtait le caractère d'un grand événement. Or avant-hier, la Région a annoncé

que le lycée de Bois de Nèfles à Saint-Denis ne sera pas ouvert à la rentrée comme prévu, alors que 400 jeunes y sont déjà inscrits en classe de seconde. Les travaux ont pris du retard, et les élèves sont priés de rester chez eux deux semaines supplémentaires. En effet, d'après les éléments diffusés dans la presse, le Rectorat ne semble pas disposer à répartir les 400 élèves concernés dans d'autres lycées le temps de travaux. Pour compenser la perte de pas moins de deux semaines de cours, l'enseignement à distance serait envisagé. C'est l'autre volet de cette bien triste affaire.

### Opération publicitaire ratée ?

C'est à croire si ces jeunes et leurs familles ne sont pas en train de vivre un cauchemar éveillé. En effet, l'argument de la Région, selon lequel un retard de deux semaines sur un chantier de 30 millions d'euros n'est pas extraordinaire, ne manque pas d'étonner. Cela voudrait dire que les travaux auraient dû se terminer à la veille de la rentrée. L'industrie est un secteur qui peut être amené à travailler à flux tendu, mais là ce serait le comble. Pour un établissement destiné à accueillir plusieurs centaines d'élèves, les travaux auraient dû être finis bien avant la rentrée.

De plus, compte-tenu de la situation difficile dans laquelle se trouve l'économie réunionnaise, prendre un peu plus de marge aurait été bienvenu, pour anticiper une éventuelle défaillance d'une entreprise. Car dans ce cas, il est nécessaire de relancer un appel d'offres pour le

lot concerné, ce qui cause toujours du retard.

### 400 exclusions temporaires du lycée ?

Sans doute était-il plus sage de ne pas s'engager à ne pas s'engager à ouvrir le lycée dès cette rentrée. En effet, puisqu'il a fallu attendre 7 ans pour construire un lycée, quelques mois de plus n'aurait pas changé grand-chose. Cela aurait permis aux élèves d'être accueillis dans d'autres établissements et ne pas rater une partie du programme scolaire.

Mais l'idée de faire une belle opération de publicité le jour de la rentrée était, semble-t-il, trop tentante. Ce coup médiatique est bien raté, et ce sont les jeunes et leurs familles qui en paient les conséquences. Gageons malgré tout que le Rectorat puisse trouver les moyens de trouver des classes et des enseignants pour ces 400 jeunes, car l'enseignement à distance n'est pas une solution. Ces 400 jeunes sont de fait dans la même situation que s'ils avaient commis une faute lourde sanctionnée par une exclusion temporaire décidée par un Conseil de discipline. Commencer son année scolaire par deux semaines d'exclusion du lycée, c'est payer à la place des responsables de cette situation et donc tout à fait inacceptable.

**M.M.**

## Edito

# Demande de mutation de professeurs des écoles : mobilisation bien tardive d'une ex-ministre

**N**ombreux sont les Réunionnais reçus à un concours de la fonction publique nommés en France à vouloir revenir à La Réunion. L'actualité récente a montré la situation dramatique vécue par deux Réunionnaises qui ont un poste de professeur des écoles. Elles demandent à rentrer dans notre île pour se rapprocher de leur famille, mais l'administration refuse. Si elle veulent vivre à La Réunion, elles sont contraintes de se mettre en disponibilité, et donc d'être privées de salaire.

Les mutations des professeurs des écoles ne suivent pas les mêmes règles que les autres enseignants, cela est dû à la nature du concours. Il est académique et non national. Cela signifie que si un candidat est reçu, il est nommé dans l'académie où il a passé le concours. Ceci permet notamment aux Réunionnais d'avoir la certitude d'être nommé à La Réunion à condition que des postes soient libres. Mais cela veut dire aussi que si un Réunionnais passe le concours dans une académie en France, il est nommé là-bas. Et il ne peut changer d'académie que si le rectorat dont il dépend lui donne son accord.

Les deux enseignantes réunionnaises sont dans des académies où tous les postes ne sont pas pourvus. Dans le cadre actuel, la seule possibilité est une permutation. Il faudrait donc trouver à La Réunion des enseignants volontaires pour échanger leurs nominations. Mais ce n'est pas le cas.

Ericka Bareigts est intervenue dans cette affaire. C'est une mobilisation bien tardive. En effet, quand elle était ministre, elle avait l'oreille du gouvernement pour modifier les règles qui empêchent des Réunionnais reçus au concours de professeur des écoles dans une autre académie que notre île de revenir dans leur pays natal. Mais cela n'a pas été fait. Pour quelle raison ?

En effet, si Ericka Bareigts, ministre, n'a pas changé les règles de mutation des professeurs des écoles, qui peut croire qu'Ericka Bareigts, députée inscrite dans un groupe d'opposition, puisse avoir la possibilité de se faire entendre par le gouvernement pour qu'il fasse ce qu'elle n'a pas fait ?

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Tragique accident de bus chez nos voisins de Madagascar : condoléances et solidarité !

**L**a route tue ! Pas un seul jour sans que la route ne fasse de victimes de par le monde. Pas plus tard que dans la nuit du lundi 31 juillet au mardi 01 août 2017, la route a encore fait des victimes. Tout près de chez nous à Madagascar, selon le bilan officiel, au moins 34 personnes ont perdu la vie, et plus de 80 ont été blessées dans un tragique accident de bus qui s'est renversé dans un ravin et a pris feu. Il transportait des fidèles protestants à destination de Mahajanga. La plupart des participants étaient des jeunes qui se rendaient au rassemblement national des branches « Scout » et « Jeunesse chrétienne » STK, dans le cadre du synode régional d'Itsky de l'Église réformée FJKM.

Rescapée du plus meurtrier accident de l'histoire de la Réunion dont nous venons de commémorer le demi-siècle, ce mois de mars 2017, cette nouvelle dramatique qui secoue nos voisins malgaches m'a atteint au plus profond de moi même.

Pour mémoire, un lundi de pâques, le 28 mars 1967, la Réunion toute entière se réveille endeuillée, un bus de ligne transportant également des scolaires venait de basculer dans un ravin de 60 mètres de profondeur. Collégienne au moment du drame, j'ai eu la chance de m'en sortir, mais les séquelles sont hélas toujours présentes. Je pense aujourd'hui au chagrin qui affecte les familles des victimes.

En ce moment douloureux, Je partage la peine de tout le peuple malgache qui, dans son ensemble, souffre de cette tragédie nationale que traverse le pays.

Je souhaite transmettre ma solidarité, mon soutien et mes plus sincères condoléances aux familles affectées et proches des victimes de ce drame de trop sur les routes ainsi qu'à l'ensemble de la population malgache.

C'est le temps de la douleur ! C'est épouvantable ! Aujourd'hui, devant un peuple tout endeuillé et sur des

circonstances qui nécessitent des réflexions, seules la compassion à l'égard des victimes et la solidarité à l'égard des familles méritent qu'on s'exprime !

L'urgence est d'aider, d'accompagner ces familles endeuillées et ou affectées par cette tragédie dont le quotidien est déjà si difficile et qui vont devoir faire face à d'énormes problèmes supplémentaires : frais d'obsèques, déplacement à l'hôpital, retour des blessés, l'accompagnement psychologique...

Mais nul doute que cet accident nous appelle collectivement à la vigilance et nous rappelle l'importance des enjeux de sécurité en matière de déplacements et de transports, d'aménagement de routes adaptées...

**Simone Yee-Chong-Tchi-Kan**  
Responsable  
« comité accident  
du 28 mars 1967 »

### Route en mer

## Passage en force pour la carrière de Bois-Blanc

Dans une décision rendue hier, le préfet a décidé de passer outre l'opposition de la population et de ses élus au sujet de l'ouverture d'une méga-carrière à Bois-Blanc. Il a en effet classé la demande des promoteurs de ce chantier comme projet d'intérêt général. Cela oblige la commune de Saint-Leu à rectifier son plan local d'urbanisme en intégrant cette carrière.

Le projet de la carrière de Bois-Blanc a été à l'origine des plus grandes manifestations de défense de l'environnement jamais organisées à La Réunion. À chaque fois, ce sont des milliers de personnes qui

s'étaient déplacées pour réaliser une chaîne humaine de plusieurs kilomètres en guise de protestation.

Les défenseurs de l'environnement ont d'ores et déjà prévu de réagir à cette décision. La mobilisation ne va donc pas s'arrêter et pourrait même s'amplifier après ce passage en force pour imposer ce que refusent les personnes les plus concernées.

L'ouverture de la carrière de Bois-Blanc est une conséquence du projet de la route en mer. Ce chantier a été lancé sans que des ressources suffisantes en matériaux aient été prévues. Par conséquent, les pro-

moteurs du chantier ont demandé l'ouverture de nouvelles carrières. Du fait des besoins colossaux du projet de la route en mer, des surfaces importantes creusées sur d'importantes hauteurs sont nécessaires. À cela s'ajoute pour la carrière de Bois-Blanc la proximité de la route des Tamarins. Va-t-elle résister aux vibrations créées par les fortes explosions nécessaires à l'exploitation de la carrière de Bois-Blanc ? C'est une des nombreuses questions en suspens qui appellent chacune à respecter le principe de précaution.

### In kozman pou la rout

« I piss pa dann vyolon pou tir in son ! »

Mé z'ami, mi pans zot i doi trouv amoin grosyé épi lo kozman ranpli avèk la grosyèrté. Poitan sa in kozman i égzis é nana ankor bonpé d'moun i di sa. I di sa pou koué ? Sinplomman pou dir i fo touzour an avoir lo méyèr zès posib pou trap in rézilta-apropriyé si zot i vé. Kosa i donn in bon sonn vyolon ? Bin, lo l'arshé kan li frote dsu la kord : li pé fèr in note, mèm in gayar note si li la fé lo bon jès k'i fo pou kontant l'am lo vyolon. Pars, antansyon, lo vyolon nana in l'am é bann vyolonis i mank pa d'rapèl sa lo moun i ékout azot. La mizik vyolon ? A, sa lé gayar in n'afèr konmsa : kisoï in séga par Lik Donat, kisoï lo plintiv in zouar vyolon jitan, kisoï dann in l'orkès a kord. Vyolon, ou i fé plèzir mon zorèy ! L'èrla, mi pèrd shomin dann mon pansé, mi obliy lo kozman moin té apré an parlé. Donk mi lès azot, si zot i vé, kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

## Billet philosophique

# Pour des relations humaines entre êtres humains

Quand on suit les drames quotidiens à La Réunion et dans le monde liés à des relations inhumaines entre des personnes comme entre des États, on peut se poser la question : à quoi sert la philosophie ? Des compatriotes porteurs de la pensée créole réunionnaise répondent à cette question de façon constructive.



Autour d'Annie Darcourt, vice-présidente de l'UDIR, bann rakontèr zistoir, Céline Barret et Papang.

C'est le cas, par exemple, des trois grands conteurs réunionnais qui ont animé le 28 juillet dernier à Saint-Denis un très beau spectacle organisé par l'Union pour la Défense de l'Identité Réunionnaise (UDIR). En effet, durant cette nouvelle séance de "Marmite Zistoir", animée par Annie Darcourt, vice-présidente de l'UDIR, on a pu apprécier les contes proclamés par Daniel Honoré, Céline Barret et Papang, car ils ont exprimé avec talent et humour des réflexions intéressantes sur notre société.

Les trois artistes ont posé avec force des questions sur les relations conjugales (c'est quoi l'amour ?), sur les relations entre camarades (comment s'entendre ?), sur les relations entre voisins (quelle solidarité ?), sur les relations entre responsables politiques et citoyens (quelle est l'importance du fric ?), etc. De quoi réfléchir sur nos comportements pour créer le rassemblement sans exclusive des Réunionnais afin de permettre à notre peuple d'accéder à la responsabilité dans la gestion des af-

fares de son pays.

### « Cela est réconfortant »

À ce sujet, le journaliste Paul Hoarau trace quelques pistes intéressantes dans son "Journal" du 27 juillet. Il pose notamment ces questions : « Qu'est-ce qui changerait si les Réunionnais étaient reconnus comme peuple ? Qu'est-ce qui changerait si était promu un pouvoir régional partenaire du pouvoir central ? ».

Il souligne aussi qu'« aujourd'hui (...) la culture réunionnaise est en marge. Ne sont reconnues officiellement par la politique que la culture française nationale, la langue nationale, l'Histoire nationale vue d'un œil métropolitain ; la culture réunionnaise est folklore, la langue réunionnaise est patois, l'Histoire réunionnaise est sans intérêt. Le seul pouvoir politique est le pouvoir central, l'État ».

Pour Paul Hoarau, « la majorité des

habitants s'est accommodée de la situation imposée depuis des décennies d'uniformisation nationale, d'irresponsabilité locale, de dépendance et de soumission à un pouvoir central puissant. Elle s'est accommodée du rangement dans des placards de ce qu'ont créé, au long des siècles passés, les hommes et les femmes du pays ». Il conclut : « La République des peuples pourrait déverrouiller la situation. Mais, en attendant, comme à l'origine, des hommes et des femmes, en marge de la politique, continuent de construire notre peuple par des créations à la manière réunionnaise. Cela est réconfortant ».

### « L'autel de l'ignorance »

Pour renforcer cette piste, le philosophe réunionnais Radjah Véloupoulé cite dans une tribune libre du "Quotidien" le penseur indien Krishnamurti, qui prône « le nécessaire déconditionnement de l'humanité pour accéder à une maturité suffisante et envisager une société nouvelle ». Dans cet esprit, il met l'accent sur le fait que « la société réunionnaise est fragile et nous vivons tous, ici, dans un équilibre précaire ».

D'où cet appel de Radjah Véloupoulé pour avoir des relations humaines entre êtres humains : « Écoutons la voix de l'universel, ne succombons pas aux sirènes de la division. Tentons l'être humain total, réconcilié avec toutes les dimensions de ses origines indiennes, africaines, chinoises, européennes et insulaires (nos frères comoriens, malgaches et autres). Ne sacrifions pas notre âme sur l'autel de l'ignorance ».

**Roger Orlu**

# Oté

## Alon koz in pé dsi la kiltir zordi, si zot i vé bien !

*Mi antan déza in pé apré di : la kiltir ! la kiltir ! Kosa moin nana pou fé avèk in n'afèr konmsa si mon soso kotidien la pa garanti. Mi souvien in vyé komèrsan dann kartyé Boi-Dnèf, in moun té né dann péi shinoi, kan téi parl ali Bondyé li té i di : « Bon Dyé, mon vant ! ». Pètète, mé pa solman pars, konm bann kroiyen i pans, li lé partou, li nana in don rar é sa i apèl lo l'ubikuité. La kiltir osi èl lé partou ! Èl osi nana lo don l'ubikuité. Na poin in sèl plas la kiltir lé bordé. Li lé la, li lé la-ba, li lé dovan, li lé dèr, an l'èr, an ba, la kiltir lé la !*

*Mi antan déza in pé l'apré di : na poin arien lé bourjoi konm sak ou i apèl la kiltir. La kiltir lé bourjoiz, oui, mé pa solman. La kiltir li lé prolétaryène osi. Li lé mèm loumpen prolétaryène. Ni pé dir osi li lé aristokratik. Dakor, mé li lé trène savat dé doi souvan dé foi. Li lé transversal, vi ké moin l'apré kass mon klavyé pou dir azot li lé partou. Li lé intèlèktyèl d'apré zot ? Intèlèktyèl, sa i vé dir lo travay l'èspri- l'intèlèk si zot i profèr ! Biensir li lé intèlèktyèl pars kan l'èspri i rant dan la dans, shak èr, shak minite, shak sogonn la kiltir osi li rant dan la dans.*

*Na poin lontan moin la lir in kékshoz in ga mi koné la ékri dsi la fès kabri. Li té apré intéroz ali dsi la késtyonn savoir si Gilbert Aubry sé in l'intèlèktyèl épi son konklizyon sé ké li dout. Lo dout ? Na poin arien lé pli intèlèktyèl é pli kiltirèl ké sa. An touléka, li lé an plinn dan. Lo dout sa lé kolé avèk nou sa, sa i larg pa nou sa ! Sé sa k'i fé ké ni égzis. Mi pans, donk moin nana doutans ; mi pans donk mi égzis ; é mi dout donk mi égzis. Donk Gilbert Aubry sé in l'intèlèktyèl ! Mi dout pa in minit. Li la pa mon voizinn palyé par son pansé, sa lé sir. Li la pa kominis rényoné, mi dout pa. Mi dout pa non pli li lé rényoné. In gran ? Sé l'istoir va démaye problèm la san moin.*

*L'èr-la moin l'apré koz dsi in moun anlèr ; mé moin nora pi domann amoin si in moun atèr lé intèlèktyèl é si mi trouv li lé intèlèktyèl pars li pass lo pli inportan dann son tan pou kalkilé ; pètète mi diré li lé intèlèktyèl, mèm si li s'anfoutsa konm Gilbert Aubry mi pans. Konm Justin galman. Justin ou sé in l'intèlèktyèl ou ? Oui, sansa non ? Justin i réponn mèm pa : zorèy koshon dann marmite poi.*

*Éstop in kou ! Mi sort dsi lo kiltirèl pou ariv dsi l'intèlèktyèl é vèrsi-vèrsa. Akoz sa ? Lé dé i doi z'ète transversal, vi ké lé dé i travers... Antansyon moin la pa di sé lo prop de l'om pars i fo pa z'ète tro prêtansyé. La pa arienk l'om lé kiltirèl épi intèlèktyèl. Z'animo osi nana zot droi é oplis i sava, oplis bann savan i romark sa. Alé ! Mi éstop in kou èk sa é mi lèss azot kass zot koko la dsi si zot i vé bien. Ni artrouv pli dvan. Akoz pli dvan ? Pars nou lé la é nou la fine avansé. Donk ni artrouv pli d'van sipétadyé. Lé pa défandi plézanté kant mèm !*

Justin